

Lecture d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la section de l'Arsenal de Paris par une députation de la même section, lors de la séance du 21 vendémiaire an III (12 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lecture d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la section de l'Arsenal de Paris par une députation de la même section, lors de la séance du 21 vendémiaire an III (12 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 76;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17482\\_t1\\_0076\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17482_t1_0076_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

## 12

**La section de l' Arsenal [Paris] en masse vient témoigner sa satisfaction de l' Adresse au Peuple français.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (23).**

[*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la section de l' Arsenal, du 20 vendémiaire an III*] (24)

Par lequel il appert; que lecture faite de l'adresse au peuple faite par la Convention; l'assemblée d'un mouvement spontané a arrêté d'aller en masse à la Convention, et qu'il seroit fait une adresse à cet effet; laquelle faite a été adoptée à l'unanimité ainsi qu'il suit :

Représentans du peuple,

L'assemblée générale de la section de l' Arsenal, à l'ouverture de la séance du décadi vingt du présent, a fait lecture de votre adresse au peuple français. Les vérités qu'elle renferme, ont excité à l'instant le mouvement unanime de se présenter en masse devant vous; non pas pour vous remercier, mais vous inviter à soutenir jusqu'à la fin le maintien de la république française, une et indivisible (25).

Signé DERAY, président,  
DUVAL, secrétaire.

## 13

**La section Lepeletier [Paris] en masse déclare qu'elle a secoué le joug insupportable des forcenés anarchistes. Elle jure guerre à mort aux tyrans, aux fourbes, aux fripons, aux aristocrates, aux hommes de sang. Que ceux-là, ajoute-t-elle, qui demandent la terreur, aillent évoquer les ombres de Néron et de Robespierre : obéissance à la loi, respect et reconnaissance à la Convention nationale, reconnaissance à nos frères d'armes, secours à la vieillesse, aux veuves, aux orphelins et à tous les infortunés, dévouement sans bornes à la patrie; voilà nos sentimens et nos principes. Elle termine par des remerciemens de l' Adresse au Peuple français.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, ainsi que de la réponse du président;**

(23) P.-V., XLVII, 121. *Ann. Patr.*, n° 650; *Ann. R.F.*, n° 21; *C. Eg.*, n° 785; *F. de la Républ.*, n° 21; *Gazette Fr.*, n° 1015; *J. Fr.*, n° 747; *J. Mont.*, n° 1; *J. Paris*, n° 22; *M.U.*, XLIV, 332.

(24) C 322, pl. 1353, p. 15. *Débats*, n° 751, 327.

(25) C 322, pl. 1353, p. 15. *Moniteur*, XXII, 225; *Bull.*, 21 vend.

**impression et distribution de cette adresse aux membres de l'Assemblée (26).**

La section Lepeletier entre au milieu des applaudissemens (27).

[*La section Lepeletier à la Convention nationale*] (28)

Citoyens représentans,

Les citoyens de la section Lepeletier se trouvent enfin libres de venir vous exprimer leurs vœux et pour cette fois l'élan sublime de la reconnaissance du peuple n'aura pas été étouffé.

La section Lepelletier a secoué le joug insupportable des forcenés anarchistes, elle s'est levée et vous la voyez aujourd'hui réunie en masse au sein de la représentation nationale pour manifester les sentimens de son républicanisme invariable et du courage qu'elle aura toujours pour la conservation de la liberté.

Guerre à mort aux tyrans, aux fourbes, aux fripons, aux aristocrates, aux hommes de sang et à toutes les hordes impures de brigands dévastateurs : ennemis nés de l'espèce humaine; plutôt faits pour habiter avec les anthropophages que pour vivre au sein d'un peuple libre qui a tout sacrifié pour mériter les douceurs de l'égalité et de la fraternité.

Citoyens représentans, n'en doutez pas, ce sont ces furieux qui font pâlir la nature en venant réclamer de vous le retour de la terreur. Vous ne souscrirez pas à cet ordre affreux. Non... vous avez reconnu sous le masque de ces hypocrites cruels, des monstres qui, dégoutans de sang voudroient s'y replonger encore pour se dérober aux regards courroucés de la patrie qui cherche les meurtriers de ses enfans.

Que ceux-là qui demandent la terreur aillent évoquer les ombres de Néron et de Robespierre ou plutôt qu'ils soyent engloutis avec leurs mânes épouvantables.

Eh! depuis quand a-t-on vu que la terreur fût la compagne de la liberté. Lorsque vous avez abattu Capet et Robespierre; c'étoit la liberté qui tuait la terreur et lorsqu'aujourd'hui vous terrassez les continuateurs de Robespierre, c'est encore la terreur qui tombe sous les coups de la liberté.

Eh! quoi, représentans du peuple, nos frères, nos amis prodiguent leur sang sur la frontière; ils meurent en souriant à la liberté, pour laquelle ils ont combattu. Ils quittent sans regret la vie parce qu'ils emportent dans la tombe l'espoir d'avoir scellé notre bonheur, et cet espoir serait trompé! Qui donc leur rendra la vie qu'ils n'ont perdu qu'à ce titre? Pour qui seraient leurs sacrifices et leurs triomphes? Deviendront-ils la proie du crime? Non, représentans

(26) P.-V., XLVII, 121-122. *Ann. Patr.*, n° 650; *Ann. R.F.*, n° 21; *C. Eg.*, n° 785; *F. de la Républ.*, n° 21; *Gazette Fr.*, n° 1015; *J. Fr.*, n° 747; *J. Mont.*, n° 1; *J. Paris*, n° 22; *J. Perlet*, n° 749; *M.U.*, XLIV, 332.

(27) *Moniteur*, XXII, 217.

(28) C 322, pl. 1353, p. 16. *Moniteur*, XXII, 217; *Débats*, n° 750, 318-320; *Bull.*, 21 vend.